

Article 31 du Règlement

connaissances qu'elles mettent à la disposition de tous les Canadiens. Elles nous aident à rester au courant des nombreux développements qui surviennent dans notre société en constante évolution.

• (1110)

Je crois que tous les parlementaires devraient être reconnaissants envers le personnel de la Bibliothèque du Parlement ainsi que tous les bibliothécaires du pays pour les services de recherche, d'information et d'éducation qu'ils offrent aux Canadiens.

* * *

LE BUDGET**CE QUE COÛTERA AUX AGRICULTEURS CANADIENS LA HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE**

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, à cause du budget du gouvernement, les agriculteurs verront le prix de l'essence monter de 7 c. le litre, et le prix du gazole de 4 c. le litre d'ici la fin de 1989. Cette décision du ministre des Finances (M. Wilson) coûtera aux agriculteurs canadiens plus de 120 millions de dollars par an.

L'Association des producteurs de maïs de l'Ontario estime à 2 dollars l'acre ce qu'il en coûtera aux agriculteurs chaque année. Aucun autre secteur commercial n'est visé par les compressions budgétaires comme celui de l'agriculture.

Je demande au ministre des Finances et au gouvernement si oui ou non ils connaissent l'importance de l'agriculture pour les Canadiens et pour l'économie canadienne. Ne se rendent-ils pas compte que nos agriculteurs connaissent des temps durs? Pourquoi le ministre des Finances n'intervient-il pas en présentant de bons programmes? J'exhorte le gouvernement à nommer un ministre de l'agriculture à plein temps qui connaisse l'industrie, qui la comprenne et qui soit disposé à intervenir en faveur des agriculteurs du pays.

* * *

LA MONARCHIE**LA VISITE ROYALE AU CANADA EN 1939**

M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox et Addington): Monsieur le Président, il y a cinquante ans, avec un éclat, une passion et un apparat sans précédent dans notre histoire, notre sentiment national a été extraordinairement renforcé.

La présence en sol canadien du roi George VI et de la reine Elizabeth, du 17 mai au 15 juin 1939, a actualisé le statut de Westminster de 1931. On perd souvent de vue

cette dimension de leur visite dans les souvenirs vifs et agréables de cette époque excitante.

Avec le statut de 1931, le Canada a cessé d'être essentiellement une colonie pour devenir une nation souveraine indépendante à l'intérieur du Commonwealth britannique.

La visite de 1939 a créé un précédent parce qu'elle a été la première d'un monarque régnant non seulement au Canada, mais aussi dans tous ses dominions. Le roi George VI est venu à titre de roi du Canada et non à titre de roi du Royaume-Uni visitant l'une de ses colonies.

Dans la capitale nationale, le 19 mai, trois événements, l'acceptation de lettres de créance d'un envoyé, la sanction royale de projets de loi et la ratification de deux traités, ont mis en relief notre statut de monarchie constitutionnelle souveraine de manière éclatante et solennelle.

* * *

LA FISCALITÉ**LES DÉDUCTIONS POUR FRAIS DE PUBLICITÉ**

M. Jim Karpoff (Surrey—Nord): Monsieur le Président, des articles parus aujourd'hui dans les journaux montrent clairement le profond mépris que les grandes sociétés du Canada éprouvent pour notre système politique canadien, pour notre régime fiscal et pour la population canadienne.

Les sociétés qui ont aidé à acheter les dernières élections pour le parti conservateur réclament maintenant leur récompense. Elles veulent pouvoir déduire de leurs bénéfices l'argent qu'elles ont dépensé en publicité pour appuyer le libre-échange.

Il ne s'agit pas ici de petites sommes d'argent. La *Canadian Alliance for Trade and Job Opportunities* a dépensé près de 6 millions de dollars en deux ans pour promouvoir son genre particulier de débouchés en Georgie.

Le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national a dépensé près de 1 million de dollars et 75 grosses sociétés telle Alcan ont versé en moyenne 50 000\$ chacune.

En fait, nous ne connaissons même pas le nombre total des sociétés en cause. Noranda a donné à la *Canadian Alliance for Trade and Job Opportunities* jusqu'à 250 000\$. Mais cet organisme a refusé de fournir la liste des sociétés qui l'appuient. Comme les insectes qui se cachent sous les pierres, ces sociétés et leurs dirigeants n'ont pas le courage de sortir dans la lumière et de s'exposer au jugement de l'opinion publique. Les grosses entreprises peuvent agir à leur guise au Canada.

M. le vice-président: Le député d'Edmonton Sud-Ouest (M. Edwards).